

REGLEMENT DU CONCOURS DE BRASSAGE AMATEUR

BEER LOVE FEST 2020

Le 24 Février 2020

Nous sommes heureux de vous convier au concours de brassage amateur organisé par le BeerLoveFest. Le concours est réservé aux brasseurs amateurs.

Le but du concours est de soumettre ses bières à l'évaluation d'un jury qualifié composé de brasseurs et de dégustateurs professionnels.

Vous trouverez ci-dessous les informations que vous devez connaître à propos du concours, comment participer, où et quand envoyer les bières, les catégories du concours...

QUI PEUT PARTICIPER AU CONCOURS

Toutes les bières soumises à la compétition doivent être des bières brassées en amateur, ce qui signifie que le brasseur ne doit pas être salarié ou gérant d'une brasserie professionnelle.

FRAIS

Une participation aux frais de 5€ par bière souscrite sera demandée lors de l'inscription. Ces frais couvriront les frais inhérents à l'évaluation des bières par le jury.

COMMENT PARTICIPER A LA COMPETITION

Vous devez vous inscrire impérativement avant le 30 avril 2020

Les participants doivent indiquer le nombre de bières qu'ils souhaitent soumettre lors de la compétition (trois inscriptions maximum).

Les inscriptions seront validées à réception de la fiche d'inscription et du paiement des droits correspondants.

Veillez à bien renseigner votre email, celui-ci sera utilisé pour communiquer avec vous.

ENVOI DES BOUTEILLES

Pour chaque catégorie souscrite, vous devez nous faire parvenir 1 litre minimum :

Par exemple 3 bouteilles de bières de 33cl OU 2 bouteilles de 50cl OU 2 bouteilles 75cl

Pensez à bien identifier chacune de vos bouteilles, par exemple nom, prénom et catégorie sur une étiquette, ou une inscription au marqueur.

Les bouteilles sont à envoyer ou à déposer à l'adresse suivante :

Rolling Beers 70 impasse des Millepertuis 34740 VENDARGUES

Bear's House – 26 rue de l'université 34000 MONTPELLIER (dépôt uniquement)

Dans le cas d'un envoi postal, les frais d'envoi sont à la charge du participant.

Une fois réceptionnées, vos bouteilles seront conservées en chambre froide.

RECOMMANDATION DANS LE CAS D'UN ENVOI POSTAL

Dans le cas d'un envoi postal, nous vous recommandons de prendre soin de l'emballage et de la protection de votre colis afin d'éviter la casse ou la perte de bière de vos bouteilles :

- Emballez chaque bouteille individuellement avec du papier bulle par exemple ou séparer chaque bouteille les unes des autres (croisillons, intercalaires), les bouteilles ne doivent surtout pas s'entrechoquer ;
- Utilisez un carton suffisamment grand, au minimum 50% de vide
- Comblez le vide avec du calage, idéalement des particules de calage qui résistent mieux à l'écrasement. Le papier journal n'est pas très efficace pour le calage d'un colis avec des bouteilles. Les bouteilles ne doivent pas balloter une fois le colis fermé.

CATEGORIES

Vous ne pouvez soumettre qu'une seule bière par catégorie parmi les suivantes

1. Bière Houblonnée Forte (plus de 6%)
 2. Bière Houblonnée Légère (moins de 6%)
 3. Bière Maltée Légère (moins de 6%)
 4. Bière Maltée Forte (plus de 6%)
 5. Bière Sauvages et/ou Acide
 6. Bière Torréfiée
7. Les catégories sont indicatives. Choisissez la catégorie la plus adaptée selon vous un mauvais placement ne soit pas préjudiciable pour les bières entre deux catégories.

a. DELIBERATION ET ANNONCE DES RESULTATS

8. Les résultats seront annoncés le 15 juin 2020.
9. Les catégories sont justes indicatives et les vainqueurs le seront parmi toutes les catégories confondues.
10. Une liste des gagnants sera publiée sur le site beerlove.fr et sur les réseaux sociaux.

a. LOTS

- Lot n° 1 : Participation au brassage de la bière du Beer Love + Un chèque cadeau Rolling Beers de 50€ + deux invitation pour le final du BeerLove 2020
- Lot n°2 : Un chèque cadeau Rolling Beers de 50€ + deux invitation pour le final du BeerLove 2020
- Lot n°3 : Un chèque cadeau Rolling Beers de 40€ + deux invitation pour le final du BeerLove 2020
- Classement d'honneur : 2 places pour le final du BeerLove 2020

b. CALENDRIER

11. Date limite d'inscription 30 avril 2020
12. Date limite de réception des bières 30 avril 2020
13. Délibération et annonce des résultats durant la semaine du 15 au 20 juin 2020

14. FICHE D'INSCRIPTION

a. DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 AVRIL 2020

15. NOM ET PRÉNOM DU/DES BRASSEUR(S) :

16. ADRESSE :

17. TÉL:

18. MAIL:

19. CATÉGORIES CHOISIES (COCHEZ D'UNE À TROIS CASES) : BLONDE/AMBRÉ DOUCE

BIÈRE HOUBLONNÉE FORTE (PLUS DE 6%)

BIÈRE HOUBLONNÉE LÉGÈRE (MOINS DE 6%)

BIÈRE MALTÉE LÉGÈRE (MOINS DE 6%)

BIÈRE MALTÉE FORTE (PLUS DE 6%)

BIÈRE ACIDE/SAUVAGE

BIÈRE TORREFIÉE

20. ACCOMPAGNEZ VOTRE INSCRIPTION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE « NOUVELLE GUINGUETTE » : 5€ POUR L'INSCRIPTION D'UNE BIÈRE, 10€ POUR L'INSCRIPTION DE DEUX BIÈRES, 15€ POUR L'INSCRIPTION DE 3 BIÈRES

21. RETOURNER VOTRE FICHE D'INSCRIPTION ET LE RÈGLEMENT À L'ADRESSE

22. ROLLING BEERS 70 IMPASSE DES MILLEPERTUIS 34740 VENDARGUES OU BEAR'S HOUSE – 26 RUE DE L'UNIVERSITÉ 34000 MONTPELLIER